

Le  
Projet éducatif  
2018-2022



**CENTRE ANTOINE-  
DE-SAINT-EXUPÉRY**

# Projet éducatif

## Table des matières

---

1. But et définition du projet éducatif .....	2
2. Encadrements légaux .....	3
3. Groupes ayant collaboré à l'élaboration du projet éducatif.....	4
4. Consultations menées lors de l'élaboration du projet éducatif.....	5
5. Contexte dans lequel évolue l'établissement (environnement interne et externe).....	6
Situation géographique et environnement externe de l'établissement.....	6
Une clientèle en croissance et aux besoins diversifiés .....	9
Formation générale.....	9
Formation professionnelle .....	13
Le personnel de l'établissement St-Ex : Une équipe stable, bienveillante et travaillant en collaboration .....	17
Règles de vie et sentiment de sécurité .....	18
Nos enjeux prioritaires suite à l'analyse de nos données .....	19
Enjeu 1 – Réussite des élèves.....	19
Enjeu 2 – Offrir un environnement technologique centré sur l'apprentissage .....	23
Enjeu 3 - Un appui concerté de la communauté.....	24
6. Cohérence avec le plan d'engagement vers la réussite (PEVR) .....	25
7. Enjeux, orientations, objectifs, indicateurs et cibles propres à l'établissement.....	26
8. Transmission et diffusion du projet éducatif .....	27
9. Mise en œuvre et suivi du projet éducatif .....	28
10. Reddition de compte du projet éducatif.....	29
11. Annexes .....	30
Glossaire.....	30
Liste des abréviations et des sigles .....	31

*L'usage du masculin dans ce document a pour unique but d'alléger le texte.*

## 1. But et définition du projet éducatif

---

Le projet éducatif est un outil stratégique permettant de définir et de faire connaître à la communauté éducative d'un établissement d'enseignement les orientations, les priorités d'action et les résultats attendus pour assurer la réussite éducative de tous les élèves, jeunes et adultes. Il est élaboré en réponse aux caractéristiques et aux besoins des élèves qui fréquentent l'établissement d'enseignement ainsi qu'aux attentes formulées par le milieu au regard de l'éducation. Résultant d'un consensus, il est élaboré et mis en œuvre en faisant appel à la collaboration des différents acteurs intéressés par l'établissement : les élèves, le personnel enseignant, les autres membres du personnel de l'établissement (ex. secrétaire, agents de bureau, personnel en soutien aux élèves, etc.)

## 2. Encadrements légaux

---

La LIP précise que le projet éducatif d'un établissement d'enseignement doit tenir compte des obligations suivantes :

- présenter les éléments suivants (LIP, articles 37 et 97.1) :
  - la description du contexte dans lequel l'établissement d'enseignement évolue et les principaux enjeux auxquels il est confronté, notamment en matière de réussite scolaire;
  - les orientations propres à l'établissement d'enseignement et les objectifs retenus pour améliorer la réussite des élèves;
  - les cibles au terme de la période couverte par le projet éducatif;
  - les indicateurs utilisés pour mesurer l'atteinte des objectifs et des cibles visés;
  - la périodicité de l'évaluation du projet éducatif déterminée en collaboration avec la commission scolaire;
- respecter la liberté de conscience et de religion des élèves, des parents et des membres du personnel de l'établissement (LIP, article 37) ;
- harmoniser la période couverte par le projet éducatif avec celles du plan d'engagement vers la réussite de la commission scolaire et du plan stratégique du ministère (LIP, articles 37.1, 97.2 et 209.1) ;
- respecter, le cas échéant, les modalités établies par le ministre visant la coordination de l'ensemble de la démarche de planification stratégique entre les établissements d'enseignement, la commission scolaire et le Ministère (LIP, article 459.3);
- assurer la cohérence du projet éducatif avec le plan d'engagement vers la réussite de la commission scolaire (LIP, articles 37 et 97.1).

### 3. Groupes ayant collaboré à l'élaboration du projet éducatif

---

Dans une optique de représentativité des différents groupes de personnes œuvrant au sein de l'établissement, voici la composition de notre comité du projet éducatif :

- Direction d'établissement et deux directions adjointes
- Conseillère pédagogique
- Agente de bureau
- Enseignant en français (Formation générale des adultes - FGA)
- Enseignante au DEP en coiffure
- Enseignante au DEP en assistance à la personne en établissement et à domicile
- Enseignante au DEP en esthétique et ASP en épilation
- Enseignant au DEP électromécanique de systèmes automatisés

## 4. Consultations menées lors de l'élaboration du projet éducatif

---

Conformément à la législation (LIP, article 74 et article 7), voici la liste des groupes que le comité a consultés lors de l'élaboration du projet éducatif :

- Direction
- Élèves
- Enseignants
- Personnel administratif (agents de bureau, etc.)
- Personnel en soutien aux élèves

## 5. Contexte dans lequel évolue l'établissement (environnement interne et externe)

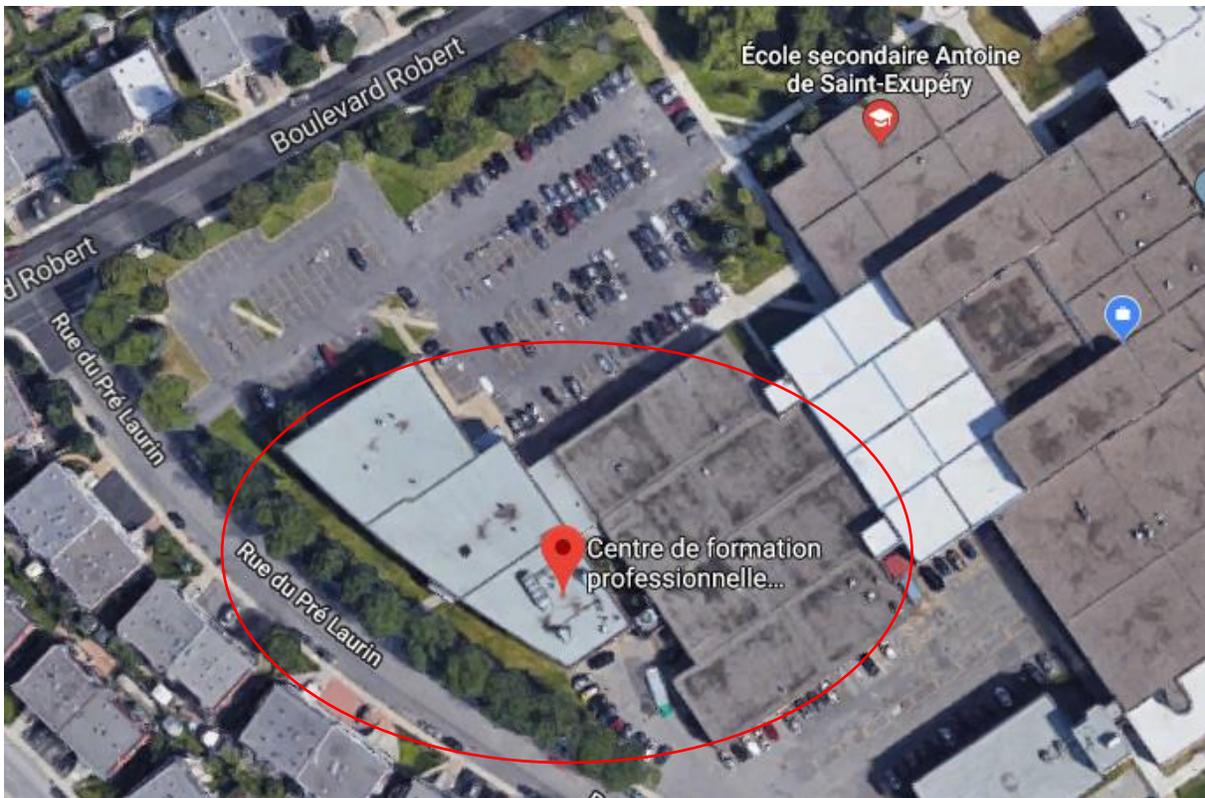
---

### Situation géographique et environnement externe de l'établissement

Le centre de formation professionnelle et de formation générale aux adultes Antoine-de-Saint-Exupéry (St-Ex) fait partie des établissements de la CSPÎ (Commission scolaire de la Pointe-de-l'Île). Il est situé dans l'arrondissement Saint-Léonard, à l'intersection du boulevard Robert et de la rue Pré-Laurin.

Physiquement, le centre et l'école secondaire Antoine-de-Saint-Exupéry sont dans un unique bâtiment, mais il y a une séparation intérieure.

Le centre est situé dans un quartier résidentiel, mais à proximité de grandes artères. Il est accessible par le transport en commun par les autobus 32 (Lacordaire), 136 (Viau) et 192 (Robert).





L'arrondissement de Saint-Léonard est situé sur un territoire d'une superficie de 13,5 kilomètres carrés. Sa population, au dernier recensement de 2016, est de 78 305 habitants. Elle représente 4,6 % de la population totale de la ville de Montréal. La densification de la population sur le territoire est de 5 804,7 habitants au kilomètre carré.

L'importance de la population immigrante au sein de l'arrondissement est indéniable. Près de huit résidents sur dix sont issus directement ou indirectement de l'immigration : 79 % des citoyens sont en effet soit nés à l'étranger, ou ont au moins un de leurs deux parents nés à l'extérieur du Canada.

Les cinq principaux pays d'origine des immigrants sont, dans l'ordre, l'Italie, l'Algérie, Haïti, le Maroc et le Viet Nam. Entre 2011 et 2016, les nouveaux arrivants en provenance de l'Algérie, d'Haïti, du Maroc et de la Tunisie ont plus particulièrement contribué à la croissance démographique de l'arrondissement, et ce, par ordre d'importance. Près de 50 % de la population âgée de 25 à 64 ans détient un diplôme d'études collégiales ou universitaires. Un peu plus d'une personne sur dix ne possède toutefois pas de diplôme.

Les ménages de l'arrondissement ont un revenu annuel médian de 51 797 \$. Par ailleurs, parmi les 76 890 personnes vivant dans un ménage privé sur le territoire, 12 085 individus sont dans une situation de faible revenu, soit une proportion de 15,7 % de la population.



Source : [ville.montreal.qc.ca/montrealenstatistiques](http://ville.montreal.qc.ca/montrealenstatistiques)

## Une clientèle en croissance et aux besoins diversifiés

Le centre Antoine-de-Saint-Exupéry offre de la formation générale aux adultes et de la formation professionnelle. La présentation des caractéristiques de nos élèves sera en deux parties.

### Formation générale

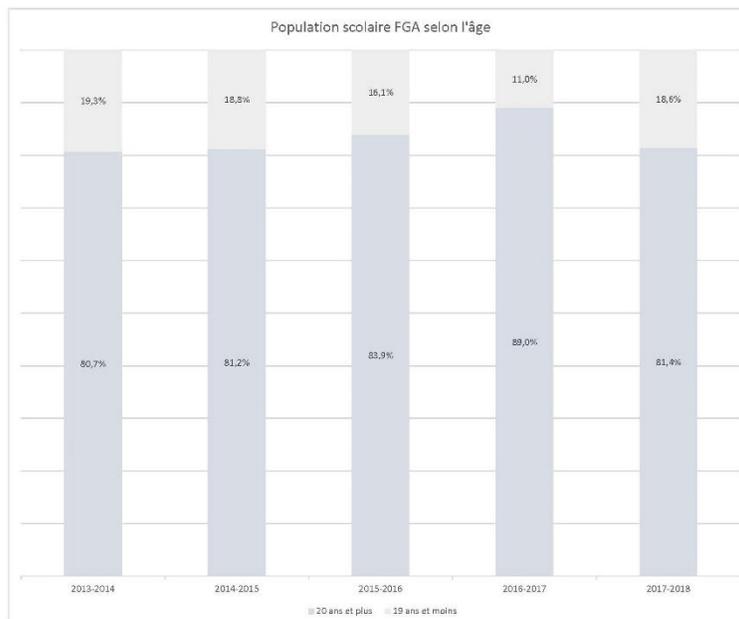
Le centre Antoine-de-Saint-Exupéry a accueilli, durant l'année scolaire 2017-2018, environ 470 élèves en formation générale aux adultes.

L'offre de formation présentement est :

- Obtenir le diplôme d'études secondaires (DES) avec des cours de présecondaire à 5e secondaire en :
  - Français
  - Anglais
  - Mathématique
  - Histoire
  - Sciences physiques
  - Chimie
  - Physique
  - Informatique
- Satisfaire les exigences d'entrée de la formation professionnelle ou du cégep;
- Acquérir les compétences en francisation.

Depuis 2013-2014, la population des élèves de la formation générale des adultes (FGA) ayant moins de 20 ans varie de 8,3%. Passant de 19,3% en 2013-2014 à 11,0% en 2015-2016 pour augmenter à 18,6% en 2017-2018.

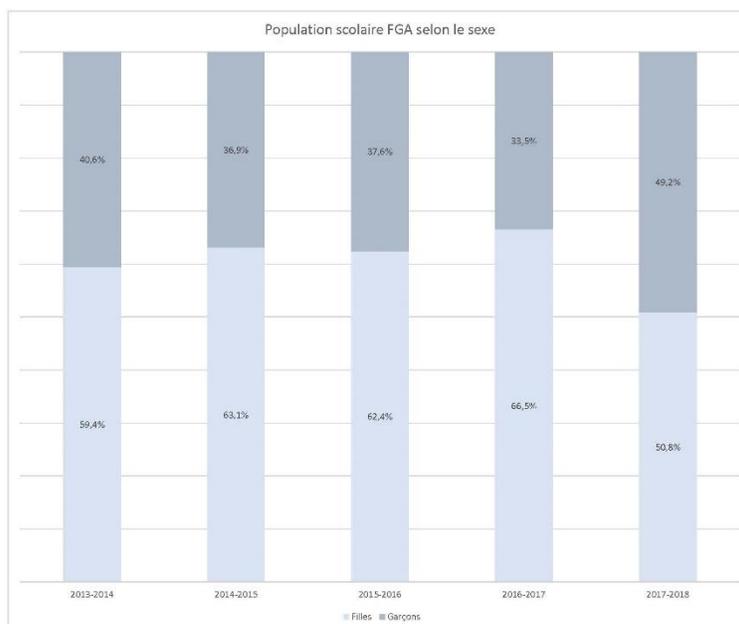
En 2017-2018, la portion des élèves ayant de moins de 20 ans est 18,6% comparativement à 81,4% pour les plus de 20 ans.



21,1% de nos élèves provenaient de notre arrondissement. Il est important de spécifier qu'il n'y a pas de notion de territoire à l'éducation des adultes.

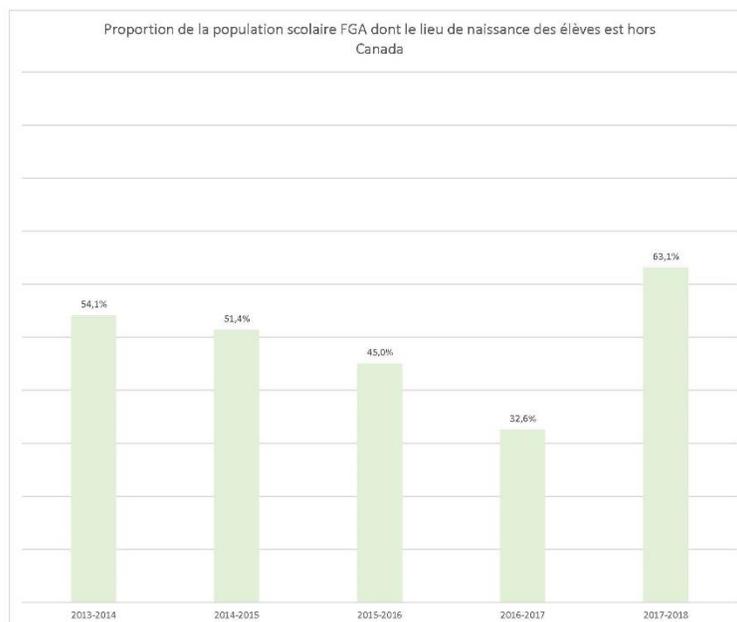
Ville	#	%
Montréal	291	61,4%
Saint-Léonard	100	21,1%
Montréal-Nord	46	9,7%
Anjou	14	3,0%
Laval	8	1,7%
Autres <sup>1</sup>	15	3,2%
<b>TOTAL</b>	<b>474</b>	

Entre 2013-2014 et 2016-2017 notre clientèle était majoritairement féminine à plus de 59,4%. Cependant, en 2017-2018, nous avons constaté un équilibre, 50,8% de notre clientèle est de sexe masculin et 49,2% de sexe féminin.



<sup>1</sup> 5 ou moins par ville

La proportion des élèves FGA dont le lieu de naissance est hors Canada était en diminution entre 2013-2014 et 2016-2017, passant de 53,1% à 32,6%. Par contre, en 2017-2018, on constate une augmentation de 30,5% , il y a 63,1% de nos élèves nés hors Canada.

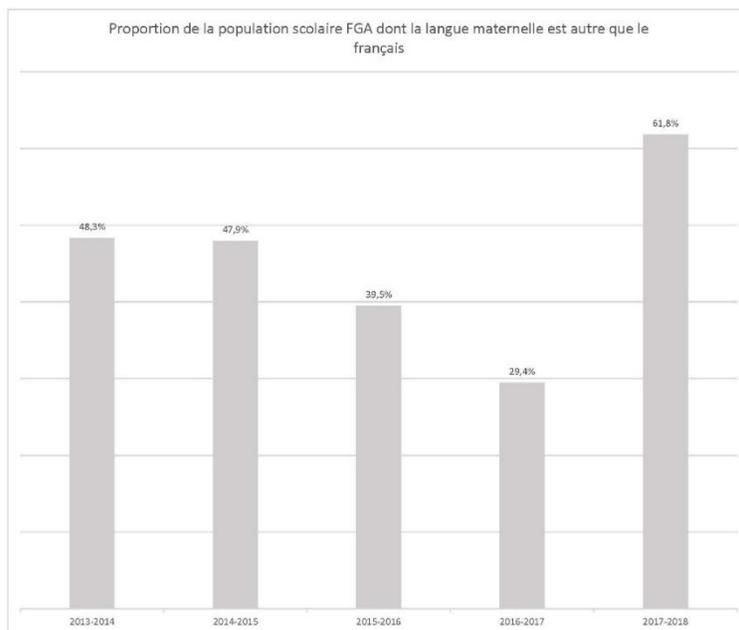


La répartition des élèves nés hors Canada est la suivante :

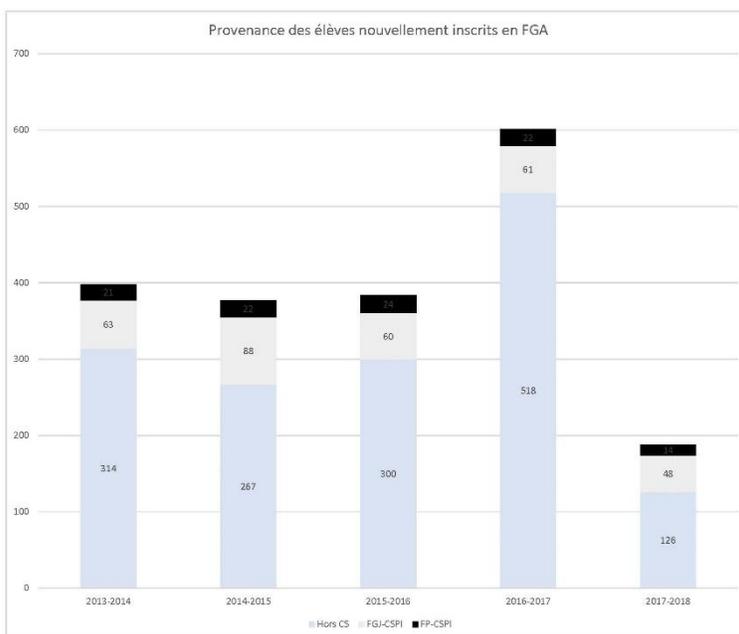
Haïti	142	47,5%
Algérie	39	13,0%
Maroc	17	5,7%
El Salvador	9	3,0%
Congo	5	1,7%
France	1	0,3%
Pérou	8	2,7%
États-Unis	6	2,0%
Autres <sup>2</sup>	72	24,1%
<b>TOTAL</b>	<b>299</b>	

<sup>2</sup> Moins de 5 élèves par pays.

La proportion des élèves FGA dont la langue maternelle est autre que le français est en diminution entre 2013-2014 et 2016-2017, passant de 48,3% à 29,4%. Par contre, en 2017-2018, on constate une augmentation de 32,4%. En 2017-2018, il y a 61,8% de nos élèves qui ont une langue maternelle autre que le français.



Entre 2013-2014 et 2015-2016 la clientèle provenant de l'extérieur de la CSPÎ ainsi que la clientèle provenant de la CSPÎ, du secteur jeune et secteur de la formation professionnelle, est stable. En 2016-2017, il y a une augmentation de 218 inscriptions provenant de l'extérieur de la CSPÎ. Alors que en 2017-2018, il y a eu une diminution de 392 inscriptions provenant de l'extérieur de la CSPÎ. Les inscriptions provenant de la CSPÎ demeurent stable d'année en année. En 2017-2018, il y a 188 nouvelles inscriptions en formation générale aux adultes. 126 (67%) proviennent d'autres commissions scolaires que la CSPÎ. Parmi les 62 élèves de la CSPÎ, 48 nous arrivent directement de la formation générale des jeunes (FGJ), ce qui représente 25% de nos élèves.



## Formation professionnelle

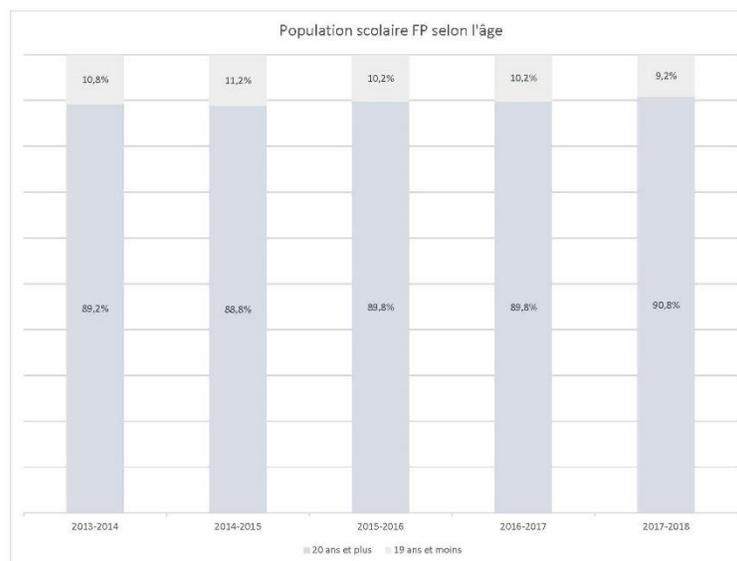
985 élèves ont fréquenté le centre Antoine-de-Saint-Exupéry en formation professionnelle durant l'année scolaire 2017-2018.

L'offre de formation présentement est :

Programme	Titre	Durée <sup>3</sup>
DEP 5358	Assistance à la personne en établissement et à domicile	870 heures (7 à 8 mois, selon congés)
AEP 4244	Assistance à la personne en résidence privée pour aînés	180 heures (6 à 8 semaines selon l'horaire)
DEP 5245	Coiffure	1 455 heures (1 an)
DEP 5281	Électromécanique de systèmes automatisés	1 800 heures (1 an et 4 mois ou plus, selon congés)
ASP 5349	Épilation	540 heures (approximativement 4 mois)
DEP 5339	Esthétique	1 305 heures (1 an)
AEP 4240	Hygiène et salubrité en milieux de soins	525 heures (moins de 5 mois)
DEP 5024	Réparation d'appareils électroménagers	1 350 heures (mois d'un an)

Depuis 2013-2014, la population des élèves de la formation professionnelle (FP) ayant moins de 20 ans varie très peu soit de 2%.

En 2017-2018, la portion des élèves ayant de moins de 20 ans est 9,2% comparativement à 90,8% pour les plus de 20 ans.

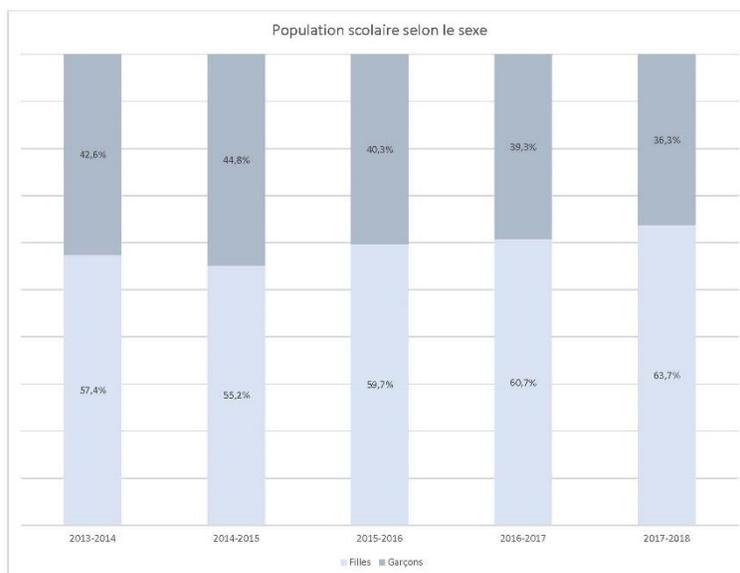


<sup>3</sup> L'horaire peut varier de 24 à 35 heures de cours par semaine

Seulement 5,9% de nos élèves provenaient de notre arrondissement. Il est important de spécifier qu'il n'y a pas de notion de territoire à la formation professionnelle.

Ville	#	%
Montréal	690	70,1%
Montréal-Nord	58	5,9%
Saint-Léonard	56	5,7%
Laval	34	3,5%
Repentigny	30	3,0%
Terrebonne	26	2,6%
Anjou	16	1,6%
Pointe-aux-Trembles	9	0,9%
Longueuil	7	0,7%
Charlemagne	6	0,6%
Saint-Hubert	5	0,5%
Autres <sup>4</sup>	48	4,9%
<b>TOTAL</b>	<b>985</b>	

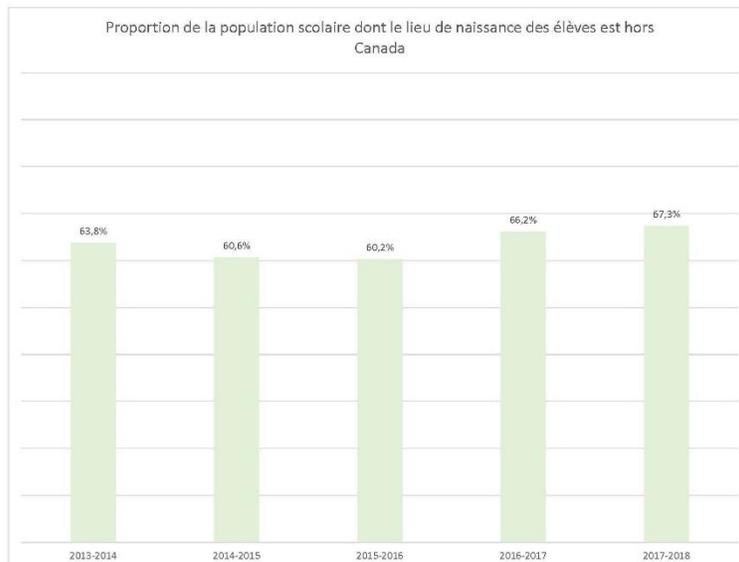
Depuis 2013-2014, notre clientèle féminine est en augmentation, passant de 57,4% en 2013-2014 à 63,7% en 2017-2018. Alors que notre clientèle masculine diminue, passant de 42,6% en 2013-2014 à 36,3% en 2017-2018.



<sup>4</sup> 5 ou moins par ville

Entre 2013-2014 et 2017-2018, le pourcentage d'élèves nés hors Canada est relativement stable.

En 2017-2018, 67,3% de nos élèves sont nés hors Canada.



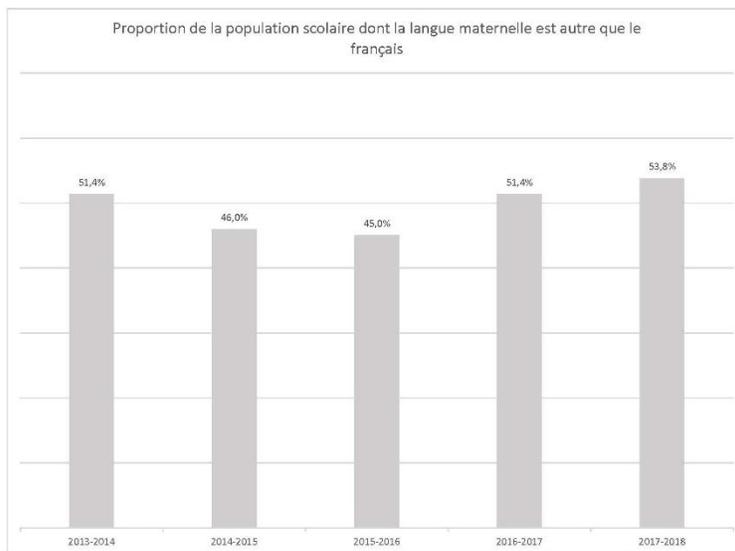
La répartition des élèves nés hors Canada est la suivante :

Haïti	281	42,4%
Algérie	90	13,6%
Maroc	74	11,2%
Cameroun	23	3,5%
Colombie	16	2,4%
Congo	15	2,3%
Tunisie	11	1,7%
Mexique	10	1,5%
Autres <sup>5</sup>	143	21,6%
<b>TOTAL</b>	<b>663</b>	

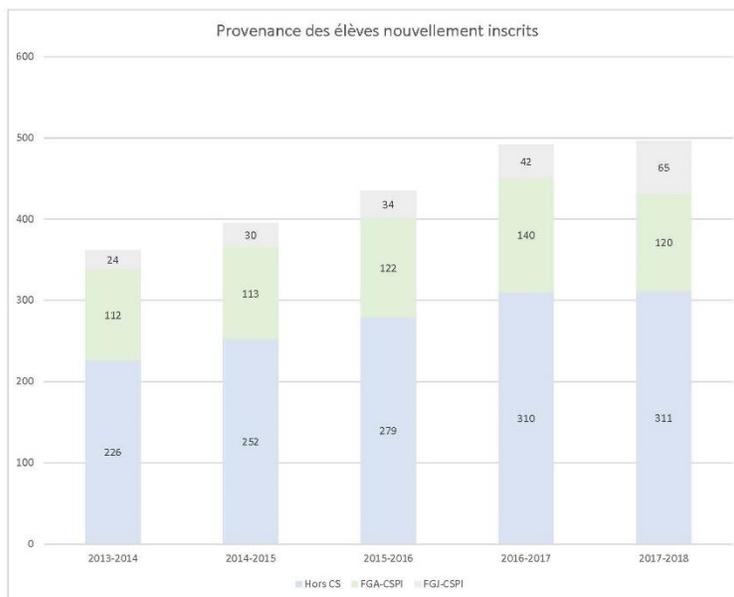
<sup>5</sup> Moins de 10 élèves par pays

Entre 2013-2014 à 2017-2018, la proportion de la population scolaire dont la langue maternelle est autre que le français est stable.

En 2017-2018, 53,8% de nos élèves ont une langue maternelle autre que le français.



Entre 2013-2014 et 2017-2018 la clientèle provenant de l'extérieur de la CSPÎ ainsi que la clientèle provenant de la CSPÎ, du secteur jeune et du secteur de la formation générale des adultes est en augmentation. Les inscriptions qui proviennent de l'extérieur de la CSPI sont passées de 226 à 311, les inscriptions qui proviennent de la formation générale des adultes sont passées de 112 à 140 en 2016-2017 pour baisser à 120 en 2017-2018. Et les inscriptions qui proviennent de la formation générale sont passées de 24 à 65. En 2017-2018, il y a 311 (62,7%) inscriptions provenant de d'autres commissions scolaires que la CSPI. Parmi les 185 élèves de la CSPI, 65 nous arrivent directement de la formation générale des jeunes (FGJ), ce qui représente 13,1% de nos élèves.



## Le personnel de l'établissement St-Ex : Une équipe stable, bienveillante et travaillant en collaboration

Voici un portrait de la composition du personnel du centre Antoine-de-Saint-Exupéry :

Membres de la direction	3
Personnel administratif	15
Soutien aux élèves	7
Enseignants en FGA	7
Enseignants en électrotechnique	13
Enseignants en coiffure/esthétique	12
Enseignants en santé	25
<b>Total</b>	<b>82</b>

Pour les enseignants, dans les structures d'emplois, il existe trois catégories :

Temps plein	Il s'agit d'un enseignant régulier qui est engagé par contrat annuel renouvelable tacitement par la commission scolaire.
Contractuels	Il s'agit d'un enseignant à temps partiel dont le contrat d'engagement détermine sa tâche (durée et heures).
Taux horaire	Il s'agit d'un enseignant à statut précaire qui est payé à la leçon.

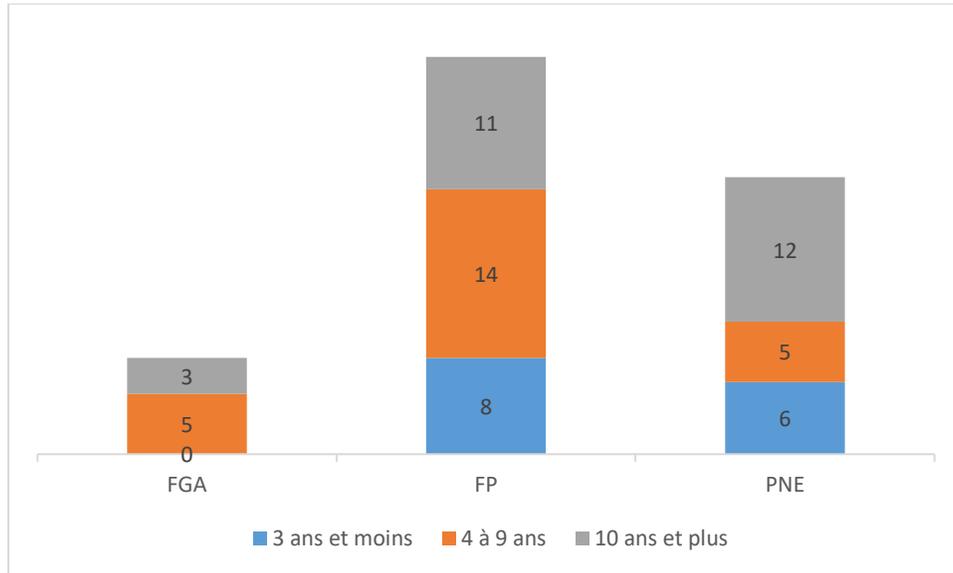
Voici le portrait des enseignants au Centre St-Ex :

	Temps plein	Contractuels	Taux horaire
Enseignants en FGA	3	1	3
Enseignants en électrotechnique	4	3	6
Enseignants en coiffure/esthétique	6	6	0
Enseignants en santé	4	7	14
Total	17	17	23

De plus, pour les enseignants à temps plein ou contractuels, ils doivent posséder une autorisation d'enseigner du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MÉES), il existe différents types d'autorisations :

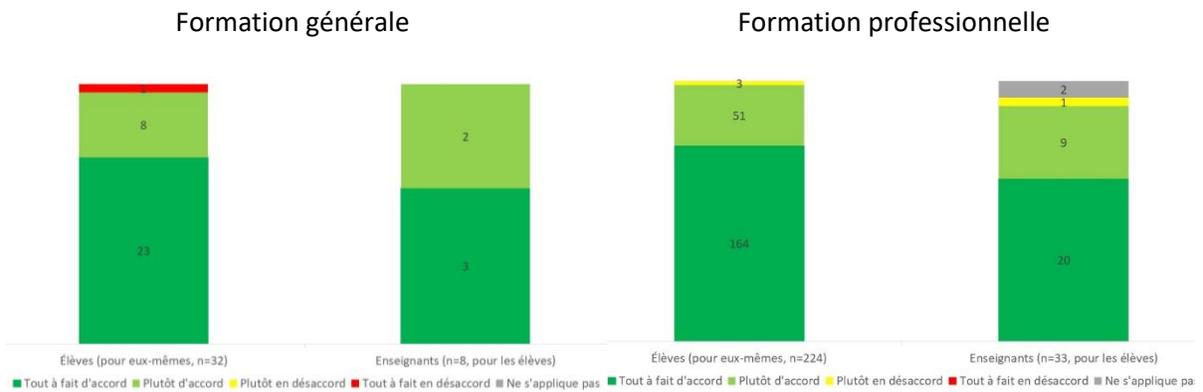
- le brevet d'enseignement;
- le permis d'enseigner;
- la licence d'enseignement;
- l'autorisation provisoire d'enseigner.

Un portrait des années d'expérience du personnel :



## Règles de vie et sentiment de sécurité

Généralement, les élèves et le personnel se sentent en sécurité au centre.

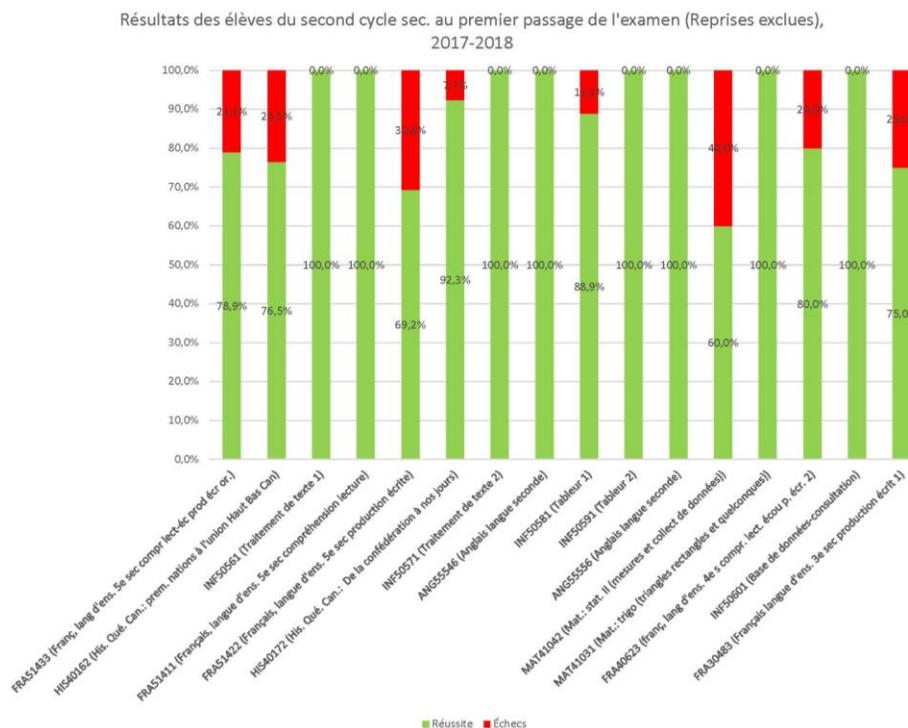


## Nos enjeux prioritaires suite à l'analyse de nos données

### Enjeu 1 – Réussite des élèves

Nous avons analysé nos différentes données à propos des résultats obtenus et les constats suivants ont été soulevés :

#### Pour la formation générale aux adultes (FGA)



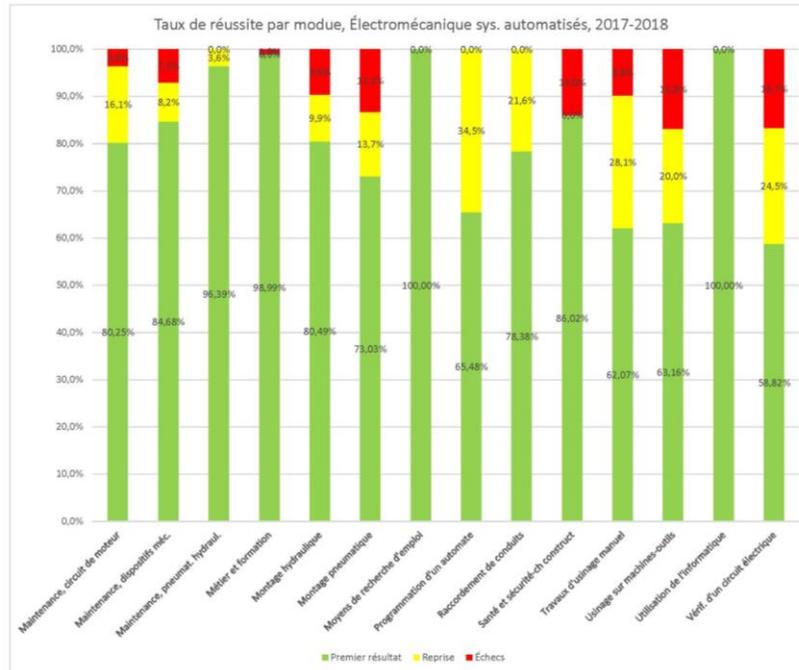
OBJECTIFS	INDICATEURS <sup>6</sup>	SITUATION ACTUELLE	CIBLE 2022
Augmenter le taux de réussite aux épreuves	Taux de réussite à l'épreuve de Français production écrite (FRA5142-1)	69.2% de réussite	75% dans le nouveau programme FR5202
Augmenter le taux de réussite aux épreuves	Taux de réussite à l'épreuve de Mathématique Statistique II (MATH4104-2)	60% de réussite	65% dans le nouveau programme CST-MATH4152

<sup>6</sup> Les sigles des matières ne sont plus les mêmes par rapport aux données de 2017-2018

### Pour la formation professionnelle (FP)

Nous avons fait l'analyse par secteur et nous avons ciblé des compétences particulières.

Pour le secteur **électrotechnique**, pour le programme d'électromécanique de systèmes automatisés, nous avons constaté un taux d'échecs élevé pour certaines compétences. Nous devons porter une attention plus particulière aux compétences avec plus de 10% d'échecs.



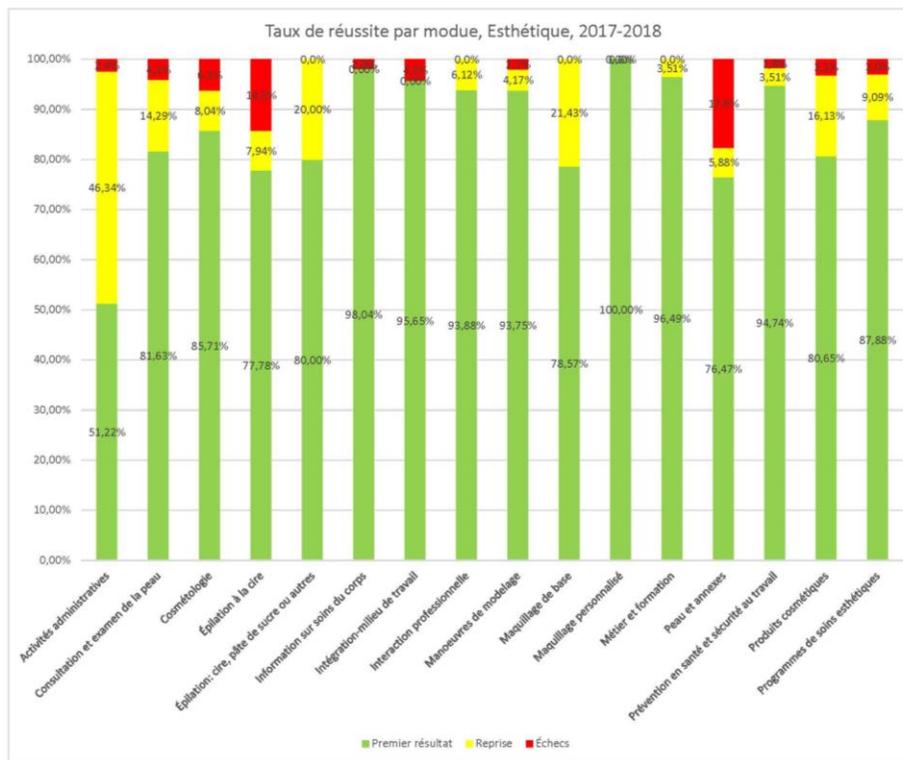
Pour la compétence #2, Santé et sécurité sur les chantiers de construction (254-992), c'est une compétence qui est assujéti aux règles de l'organisme externe ASP construction. L'élève doit être présent aux 30 heures de formation pour réussir. En cas d'absence, l'élève doit reprendre les notions manquées. Outre de rappeler aux élèves d'être présents, les techniques pédagogiques ne sont pas en cause pour le taux d'échec de 14%.

Pour la compétence #11, Utiliser des machines-outils (281-716), nos élèves vont suivre cette compétence dans un autre centre de notre commission scolaire, le centre Anjou. Comme le taux d'échecs est de 16,8%, nous devons voir avec l'équipe de ce centre pour améliorer le taux de réussite.

Il reste donc 2 compétences avec lesquels nous devons porter nos efforts. La compétence #4, Vérifier un circuit électrique (281-648) avec un taux d'échecs de 16,7% et la compétence #15, Monter un circuit pneumatique (281-755) avec un taux de 13,3%. Nous devons donc :

OBJECTIFS	INDICATEURS	SITUATION ACTUELLE	CIBLE 2022
Augmenter le taux de réussite aux épreuves	Taux de réussite à l'épreuve de Vérifier un circuit électrique (281 648)	16,7% d'échecs à la compétence	+90% de succès
Augmenter le taux de réussite aux épreuves	Taux de réussite à l'épreuve de Monter un circuit pneumatique (281 755)	13,3% d'échecs à la compétence	+90% de succès

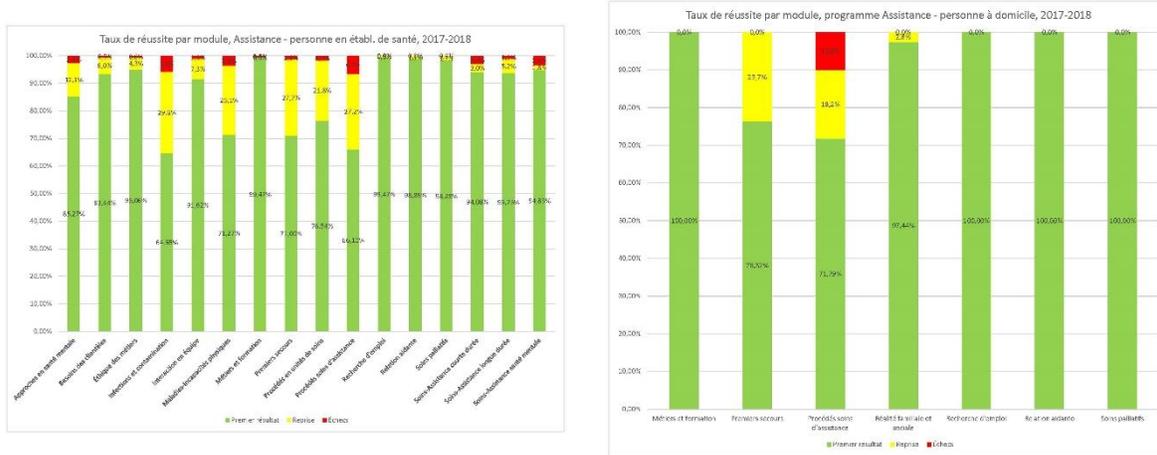
Pour le secteur des **soins esthétiques**, pour le programme d'esthétique, c'est une compétence de début de formation, avec des notions de base, qui montre un taux élevé d'échecs.



La compétence #3, Peau et annexes (418-637) obtient un taux de 17,6% d'échecs. Nous devons donc :

OBJECTIFS	INDICATEURS	SITUATION ACTUELLE	CIBLE 2022
Augmenter le taux de réussite aux épreuves	Taux de réussite à l'épreuve de Peau et annexes (418 637)	17,6% d'échec à la compétence	+90% de succès

Finalement, pour le secteur de la **santé**. Nos données étaient pour les programmes : Assistance à la personne en établissement de santé (DEP5316) et Assistance à la personne à domicile (DEP5317). Ces programmes sont remplacés par Assistance à la personne en établissement et à domicile (DEP5358).



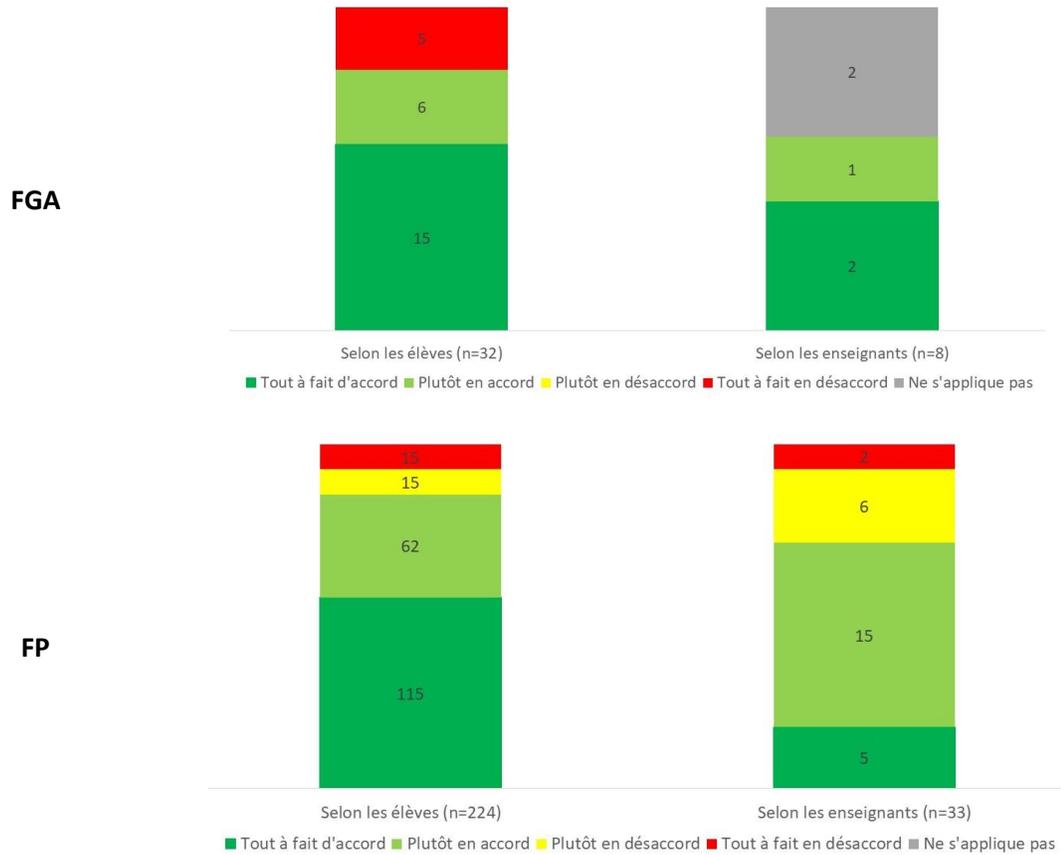
Malgré ce fait, nous pouvons constater que dans les deux programmes, la compétence, qui est identique dans les deux programmes, avec les plus hauts taux d'échec était la compétence #9, procédés en soins d'assistance (251 568). Dans le nouveau programme (Assistance à la personne en établissement et à domicile), la compétence avec le même contenu est « Soins liés aux activités de la vie quotidienne (251-768) ». Nous devons donc :

OBJECTIFS	INDICATEURS	SITUATION ACTUELLE	CIBLE 2022
Augmenter le taux de réussite aux épreuves	Taux de réussite à l'épreuve de Soins liés aux activités de la vie quotidienne (251 768)	6,7 à 10% d'échecs avec les programmes précédents	Maintenir plus de 90% de succès

## Enjeu 2 – Offrir un environnement technologique centré sur l'apprentissage

Lors des sondages, une des questions était :

« Au Centre Antoine-St-Exupéry, les élèves utilisent des outils technologiques en classe »



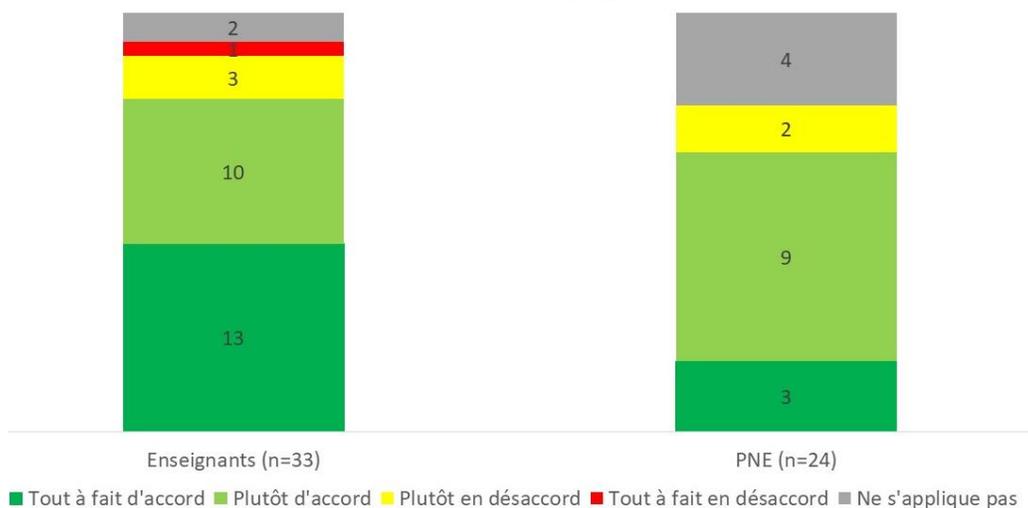
Après analyse de ces données et différentes consultations avec les enseignants, un des enjeux importants pour l'équipe est :

OBJECTIFS	INDICATEURS	SITUATION ACTUELLE	CIBLE 2022
Offrir un environnement technologique centré sur l'apprentissage	Plan de formation et d'accompagnement pour le développement de compétence pour l'utilisation des technologies à des fins pédagogiques et éducatives	-70% possèdent les bases requises afin de réaliser le transfert des compétences informatiques à leur pratique	+80% des enseignants possèdent les bases

### Enjeu 3 - Un appui concerté de la communauté

Lors des consultations, le développement professionnel était au cœur des préoccupations de notre personnel.

Je bénéficie de bonnes conditions de développement professionnel (Centre Antoine-St-Exupéry)



Un atout important, en formation professionnelle, pour maintenir un niveau de compétence est le lien avec l'industrie. À plusieurs reprises, les enseignants ont parlé de l'importance de superviser les stages des élèves afin de maintenir des contacts avec les entreprises.

OBJECTIFS	INDICATEURS	SITUATION ACTUELLE	CIBLE 2022
Développer avec la communauté éducative une vision partagée	Proportion des enseignants qui supervisent un stagiaire	Quelques enseignants sont responsables des stages	Chaque enseignant a supervisé un stage d'ici 2022

Aussi, avec l'arrivée du nouveau programme « Assistance à la personne en établissement et à domicile (DEP5358) », une des compétences, situations de vie courante, demande à nos élèves de faire un stage dans des résidences intermédiaires ou des milieux de vie substitut, des liens que nous n'avons pas présentement. Nous avons donc aussi comme enjeu :

OBJECTIFS	INDICATEURS	SITUATION ACTUELLE	CIBLE 2022
Développer avec la communauté éducative une vision partagée	Liste des partenaires pour le DEP d'assistance à la personne en établissement et à domicile	En recherche de partenaire pour la compétence 5	Avoir et maintenir au moins une dizaine d'ententes avec des organismes

## 6. Cohérence avec le plan d'engagement vers la réussite (PEVR)

---

Dans le cadre de la mise en œuvre des nouvelles dispositions législatives de la Loi sur l'instruction publique (LIP), la commission scolaire de la Pointe-de-l'Île devait produire un plan d'engagement vers la réussite (PEVR). Ce plan a été élaboré en cohérence avec la Politique de la réussite éducative et le Plan stratégique du MÉES, tout en tenant compte de la réalité propre à la CSPÎ.

Le PEVR permet de partager avec l'ensemble des intervenants éducatifs une vision commune des constats et des défis en vue de créer une mobilisation autour des orientations et des objectifs centrés sur les besoins de l'élève.

Le centre Antoine-de-Saint-Exupéry doit s'assurer de la cohérence de son projet éducatif avec le plan d'engagement vers la réussite de la commission scolaire.

Le PEVR de la commission scolaire de la Pointe-de-l'île est disponible à l'adresse suivante :

<https://www3.cspi.qc.ca/cspi/publications/publicationlist/les-publications/pevr>

## 7. Enjeux, orientations, objectifs, indicateurs et cibles propres à l'établissement

Enjeu	Cohérence avec le PEVR	Objectifs	Indicateurs	Situation actuelle	Cible 2022
Réussite des élèves	Orientation 1 - Intervenir rapidement et en prévention, tout au long du parcours scolaire, pour la réussite de tous les élèves	Augmenter le taux de réussite aux épreuves	Taux de réussite à l'épreuve de Français production écrite (FRA5142 1)	69.2% de réussite	75% dans le nouveau programme FR5202
			Taux de réussite à l'épreuve de Mathématique Statistique II (MATH4104 2)	60% de réussite	65% dans le nouveau programme CST MATH4152
			Taux de réussite à l'épreuve de Vérifier un circuit électrique (281 648)	16,7% d'échecs à la compétence	+90% de succès
			Taux de réussite à l'épreuve de Monter un circuit pneumatique (281 755)	<b>13,3% d'échecs à la compétence</b>	<b>+90% de succès</b>
			Taux de réussite à l'épreuve de Peau et annexes (418 637)	17,6% d'échec à la compétence	+90% de succès
			Taux de réussite à l'épreuve de Soins liés aux activités de la vie quotidienne (251 768)	6,7 à 10% d'échecs avec les programmes précédents	Maintenir plus de 90% de succès
Des fondations et des parcours pour apprendre tout au long de la vie	Orientation 2 - S'assurer de la collaboration de tout le personnel afin d'offrir un environnement technologique centré sur l'apprentissage	Offrir un environnement technologique centré sur l'apprentissage	Plan de formation et d'accompagnement pour le développement de compétence pour l'utilisation des technologies à des fins pédagogiques et éducatives	70% possèdent les bases requises afin de réaliser le transfert des compétences informatiques à leur pratique	+80% des enseignants possèdent les bases
Un appui concerté de la communauté	Orientation 3 - Renforcer la collaboration, la complémentarité et l'engagement des différents acteurs pour contribuer à la réussite de tous les élèves	Développer avec la communauté éducative une vision partagée	Proportion des enseignants qui supervisent un stagiaire Liste des partenaires pour le DEP d'assistance à la personne en établissement et à domicile	Quelques enseignants sont responsables des stages En recherche de partenaire pour la compétence 5	Chaque enseignant a supervisé un stage d'ici 2022 Avoir et maintenir au moins une dizaine d'ententes avec des organismes

## 8. Transmission et diffusion du projet éducatif

---

### **Transmission**

Notre projet éducatif a été transmis à la Commission scolaire le 7 mai 2019. La LIP stipule que la Commission scolaire doit s'assurer de la cohérence des orientations et des objectifs des projets éducatifs de ses établissements avec son plan d'engagement vers la réussite. (art.209.2) Elle dispose d'un délai de 60 à 90 jours pour s'acquitter de cette fonction.

Notre projet éducatif prendra ainsi effet au plus tard le 6 août 2019.

### **Diffusion**

Notre projet éducatif sera diffusé dans le site Web de notre centre afin qu'il soit accessible aux élèves, aux membres du personnel, à nos collaborateurs externes ainsi qu'à la population.

[http://www.cspi.qc.ca/centre-st-exupery/projet\\_educatif.php](http://www.cspi.qc.ca/centre-st-exupery/projet_educatif.php)

## 9. Mise en œuvre et suivi du projet éducatif

---

Au cours des prochains mois, le personnel du centre et la direction conviendront des moyens qui seront appliqués pour atteindre les objectifs et les cibles de notre projet éducatif. Une planification sera établie pour assurer la réalisation de ces moyens.

Un comité veillera au suivi de l'application des moyens, à leur régulation et à leur évaluation. À la fin de chaque année, une décision sera prise à l'égard des ajustements à apporter aux moyens, à leur poursuite l'année suivante ou à leur fin. De plus, de nouveaux moyens pourront être convenus tout au long de la mise en œuvre du projet éducatif afin d'assurer l'atteinte des objectifs et des cibles.

Les différents collaborateurs du projet éducatif seront tenus informés régulièrement de sa mise en œuvre.

## 10. Reddition de compte du projet éducatif

---

En juin 2022, une évaluation du projet éducatif sera réalisée. Cette évaluation sera une occasion d'analyser rigoureusement l'efficacité des moyens mis en place à l'égard de l'atteinte des objectifs et des cibles et ainsi guider les choix pour le projet éducatif qui suivra.

Les résultats que nous aurons obtenus seront alors partagés à l'ensemble des collaborateurs de notre projet éducatif ainsi qu'à la communauté.

## 11. Annexes

---

### Glossaire

Dans le but de développer un langage commun, voici un glossaire des termes utilisés et leurs définitions les plus communément acceptées en éducation.

#### Accompagnement

L'accompagnement se définit comme étant :

- une personne accompagnatrice qui guide par l'écoute, le questionnement et la rétroaction dans une perspective de bienveillance ; g une personne ou un groupe de personnes accompagnées qui se place en posture d'apprenant ;
- un processus d'analyse et de réflexivité tant pour la personne accompagnée que pour la personne accompagnatrice.

« L'accompagnement devient un moyen tangible d'encourager et de soutenir l'ajustement de pratique, conduisant au développement professionnel. »

*(Guillemette, 2014)*

#### Apprentissage

« Processus dynamique jumelant l'expérience à la connaissance et à la pertinence. »

*(Secrétariat du Conseil du trésor, 2013)*

#### Bienveillance

« Attitude des personnes qui démontrent de l'empathie, de la compassion et le souci du bien-être des autres. »

*(Archambault et Dumais, 2017)*

#### Cible

« Une cible est associée à un indicateur et désigne le résultat visé par l'objectif. Elle doit être précise et normalement quantifiable, mais on peut fixer une cible qualitative lorsque la mesure s'avère impraticable ou inappropriée. »

*(Gouvernement du Québec, 2018a)*

#### Collaboration

« La collaboration fait référence à un niveau élevé d'interdépendance professionnelle, impliquant que les membres de l'équipe travaillent ensemble, partagent leurs connaissances, leur expertise, leurs expériences, leurs habiletés et leurs compétences individuelles dans le but de résoudre des problèmes. »

*(CTREQ, 2017)*

#### Cohérence

« Absence de contradictions dans l'enchaînement des parties d'un tout. »

*(Secrétariat du Conseil du trésor, 2013)*

#### Contexte

« Informations sur les caractéristiques passées, présentes ou futures de la population que desservent les écoles ainsi que les caractéristiques du financement, des ressources, du matériel et de l'infrastructure physique des écoles. »

*(Archambault et Dumais, 2012)*

La description du contexte s'appuie sur une analyse de l'environnement dans lequel agit l'organisation. L'analyse du contexte permet de cerner différents enjeux auxquels l'organisation est confrontée et sur lesquelles elle s'appuie pour déterminer ses orientations et ses objectifs.

*(Gouvernement du Québec, 2018a)*

#### Donnée

Information admise, d'ordre quantitatif ou qualitatif, qui sert de base à un raisonnement.

*(Secrétariat du Conseil du trésor, 2013)*

Les données d'une école peuvent se regrouper en quatre catégories, soit de contexte, de résultats, de perception et de procédure.

*(Archambault et Dumais, 2012)*

#### Diplomation et qualification

« Les diplômes et qualifications admissibles aux fins du calcul du taux de diplomation et de qualification par cohorte sont les suivants : diplôme d'études secondaires (DES), le diplôme d'études professionnelles (DEP), l'attestation d'études professionnelles (AEP), l'attestation de formation professionnelle (AFP), l'insertion sociale et professionnelle des jeunes (ISPJ), le certificat de formation en entreprise et en récupération (CFER), le certificat de formation préparatoire au travail (CFPT), le certificat de formation à un métier semi-spécialisé (CFMS), le certificat d'équivalence d'études secondaires (CEES), le certificat de formation en insertion socioprofessionnelle des adultes (CFI-SA) et l'attestation de compétences (ADC). Seul le premier diplôme obtenu par l'élève, ou sa première qualification, est pris en compte dans le calcul. »

*(MELS, 2015)*

#### Élève vulnérable

Élève ayant des résultats se situant entre 60% et 70 % en langue d'enseignement et en mathématique durant son cheminement scolaire, particulièrement au primaire et principalement dans le cadre des épreuves ministérielles de fin de cycle.

### Engagement

Participation active à la vie scolaire et sociale de son temps, conforme à ses convictions.

(Archambault et Dumais, 2017)

« Renforcer l'engagement des élèves a été identifié comme la clé pour résoudre les problèmes de rendement scolaire, de comportement et de décrochage. » - Ming-Te Wang ([http://rire.ctreq.qc.ca/2013/07/engagement\\_scolaire](http://rire.ctreq.qc.ca/2013/07/engagement_scolaire))

### Enjeu

« Un enjeu découle du contexte. Il représente ce que l'organisation, ses clientèles et ses partenaires peuvent perdre ou gagner selon les stratégies mises en place. Il sert à structurer

les orientations. Le sens du mot enjeu désigne une préoccupation majeure ou un défi. La formulation d'un enjeu se fait dans un bref énoncé de quelques mots et ne contient pas de verbe. »

(Secrétariat du Conseil du trésor, 2013)

### Environnement inclusif

« Dans les situations d'éducation inclusive, l'école cherche à s'adapter a priori à la diversité des élèves dans leur ensemble... En agissant sur les obstacles à l'apprentissage, l'école cherche à développer le plein potentiel de chacun selon ses aptitudes et ses champs d'intérêt, dans une perspective d'apprentissage tout au long et au large de la vie. »

(Conseil supérieur, 2017)

## Liste des abréviations et des sigles

### AÉSCSPĪ

Association des élèves du secondaire de la Commission scolaire de la Pointe-de-l'Île

### AEP

Attestation d'études professionnelles

### ASP

Attestation de spécialisation professionnelle

### CSPĪ

Commission scolaire de la Pointe-de-l'Île

### CST

Culture, société et technique (séquence mathématique)

### DEP

Diplôme d'études professionnelles

### DES

Diplôme d'études secondaires

### FGA

Formation générale des adultes

### FGJ

Formation générale des jeunes

### FMS

Formation menant à l'exercice d'un métier semi-spécialisé

### FP

Formation professionnelle

### FPT

Formation préparatoire au travail

### HDA

Handicapé ou en difficulté d'adaptation et d'apprentissage

### IMSÉ

Indice de milieu socioéconomique

### LIP

Loi sur l'instruction publique

### Mathématique C1

Compétence 1 : Résoudre une situation-problème

### Mathématique C2

Compétence 2 : Reasonner à l'aide de concepts et de processus mathématiques

### MÉES

Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur

### OCDE

Organisation de coopération et de développement économiques

### PEVR

Plan d'engagement vers la réussite

### SÉVEQ

Équipe de recherche sur la sécurité et la violence dans les écoles québécoises (Université Laval)

### SIAA

Stratégie d'intervention Agir autrement

### SN

Sciences naturelles (séquence mathématique)

### SPI

Suivi personnalisé Internet

### TS

Technico-sciences (séquence mathématique)